



# Procès-verbal

## Assemblée Générale LFP du 06 décembre 2018

Date 06 Décembre 2018

Auteur Didier QUILLOT

Référence LFP.PV.AG.2018.12.06.

Réunion du 06 décembre 2018

Présidente Nathalie BOY DE LA TOUR

Présents **Membres et clubs représentés après vérification des pouvoirs**

### **Clubs professionnels de Ligue 1 Conforama**

AMIENS (Bernard JOANNIN), ANGERS (Saïd CHABANE), BORDEAUX (Alain DEVESELEER, mandat), CAEN (Jacky RIHOUE, mandat), DIJON (Olivier DELCOURT), GUINGAMP ( Bertrand DESPLAT), LILLE (Marc INGLA, mandat), LYON (Jean Michel AULAS), MARSEILLE (Jacques-Henri EYRAUD), MONACO (Nicolas HOLVECK, mandat), MONTPELLIER (Laurent NICOLLIN), NANTES (Waldemar KITA), NICE (Jean Pierre RIVERE), PARIS (Victoriano MELERO, mandat), REIMS (Jean-Pierre CAILLOT), RENNES (Olivier LETANG), SAINT-ETIENNE (Bernard CAIAZZO), TOULOUSE (Jean-François SOUCASSE).

### **Clubs professionnels de Domino's Ligue 2**

AC AJACCIO (Bruno ALLEGRE, Châteauroux, mandat), AUXERRE (Baptiste MALHERBE, mandat), BEZIERS ( Laurent NICOLLIN, Montpellier, mandat), BREST (Pascal ROBERT, mandat), CHATEAUXOUX (Bruno ALLEGRE), CLERMONT (Claude MICHY), GAZELEC AJACCIO (Olivier MINICONI), GRENOBLE (Bertrand DESPLAT, Guingamp, mandat), LE HAVRE (PIERRE WANTIEZ, mandat), LENS (Mathieu TROUBLE, mandat), LORIENT (Fabrice BOCQUET, mandat), METZ (PIERRE WANTIEZ, Le Havre, mandat), NANCY (Romain TERRIBLE, mandat), NIORT (Karim FRADIN), ORLEANS (Patrick AUGER, mandat), PARIS FC (Pierre FERRACCI), RED STAR (Regis PILLON, mandat), SOCHAUX (Emmanuel DESPLATS, mandat), TROYES (Olivier MINICONI, Gazelec Ajaccio, mandat).

### **Clubs de National – Statut Pro**

US QUEVILLY (Benoit DELON, mandat), LAVAL (Serge MARCHETTI, mandat)

**SAFE** : José DIAS - **SNAAF** : Alain BELSOEUR - **UNECATEF** : Pierre REPELLINI - **UNFP** : Philippe PIAT- **FFF** : Michel DENISOT- **AMCFP** : Patrick LEIRITZ

Excusés  
NIMES  
STRASBOURG  
VALENCIENNES  
BOURG PERONNNAS  
TOURS FC

Assistent Mme Nathalie BOY DE LA TOUR.  
MM. Philippe DIALLO, Patrick RAZUREL, Alain GUERRINI, Didier QUILLOT, Bruno BELGODERE.



# Procès-verbal

## Assemblée Générale LFP du 06 décembre 2018

L'Assemblée Générale réunissant au moins la moitié de ses membres représentant au moins les 4/7<sup>èmes</sup> des voix, la séance est ouverte.

### OUVERTURE DE LA SEANCE

La séance est ouverte à 14 heures 40 sous la présidence de Mme Nathalie BOY DE LA TOUR.

### 1. Adoption du précédent procès-verbal

L'Assemblée Générale,

adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 20 Juillet 2018.

### 2. Approbation des comptes de la LFP pour la saison 2017/2018 et affectation du résultat

Patrick RAZUREL, Trésorier Général de la LFP, rappelle que l'exercice 2017/2018 correspond à la deuxième année d'application du cycle de droits audiovisuels domestiques 2016/2020.

Le chiffre d'affaires de la saison 2017/2018 a atteint un montant record de 870,9 M€, en augmentation de 13,8 M€ par rapport au budget initial. Les droits audiovisuels représentent 95,1 % de ce budget. Les autres recettes commerciales représentent 34,4 M€, en augmentation de 10,1 M€ suite à différentes améliorations du marketing, le *naming* de la Coupe de la Ligue et différents accords commerciaux venus abonder ce marketing.

La distribution aux clubs a augmenté de 13,5 M€, soit un montant total de 741,4 M€ représentant 85,1 % du budget de la Ligue, en augmentation substantielle par rapport aux années précédentes.

Le résultat net ressort à 0,9 M€.

M. Jacques LEVI, Commissaire aux comptes, indique qu'il a émis un rapport sans réserve ni observation sur les comptes annuels.

L'Assemblée Générale,

Approuve, à l'unanimité, les comptes de la saison 2017/2018,

Affecte également à l'unanimité le résultat bénéficiaire au Report à nouveau, qui est ainsi porté à 18.667.729,37€.



# Procès-verbal

Assemblée Générale LFP du 06 décembre 2018

## 3. Désignation du Commissaire aux comptes

L'Assemblée Générale,

Conformément aux dispositions légales et statutaires en vigueur,

Renouvelle dans ses fonctions, pour un mandat de 6 années, le cabinet PriceWaterhouseCoopers (PWC), représenté par Monsieur Francis CHARTIER, Associé, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire,

Et désigne Monsieur Patrice MOROT, Associé, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de Madame Anick CHAUMARTIN.

Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024.

Monsieur Francis CHARTIER et Monsieur Patrice MOROT ont fait savoir dès avant ce jour qu'ils acceptaient les fonctions de Commissaire aux comptes de la LFP, respectivement titulaire et suppléant, et qu'ils satisfaisaient à l'ensemble des conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

## 4. Coupe du Monde Féminine

L'Assemblée Générale,

Entend Mme HENRIQUES, MM. CUSTODY et LE PREVOST, rappeler les objectifs de la Coupe du Monde Féminine 2019 et l'importance de la mobilisation autour de cet évènement, notamment de la Ligue de football professionnel.

## 5. Elections au sein du Conseil d'Administration de la LFP (membre indépendant)

L'Assemblée Générale,

Entend Mme Nathalie BOY DE LA TOUR annuler le point portant sur l'élection au sein du Conseil d'administration d'un membre indépendant.

En effet, le Conseil d'Administration a considéré que les candidatures reçues présentaient trop d'incertitudes juridiques faute d'avoir pu recueillir dans les temps les parrainages nécessaires de la part des syndicats de clubs et l'Union des Acteurs du Football.

Les élections sont donc reportées à une date ultérieure.

Cette élection reportée interroge sur le fonctionnement actuel de la Ligue qui n'est pas aussi fluide et efficace qu'il devrait l'être.



# Procès-verbal

## Assemblée Générale LFP du 06 décembre 2018

Une réflexion de fonds doit être ouverte par la Présidente sur la gouvernance de la Ligue, en concertation avec l'ensemble des acteurs pour rendre la gouvernance plus simple, plus transparente et plus efficace dans un contexte où les droits audiovisuels domestiques de la Ligue 1 et de la Ligue 2 pour le cycle 2020-24 viennent d'atteindre des montants records.

### 6. Plan Stratégique

---

L'Assemblée Générale,

Entend Mme Nathalie BOY DE LA TOUR et M. Didier QUILLLOT rappeler les objectifs à 5 ans de 2017 à 2022 et présenter le plan stratégique :

Droits TV domestiques : le résultat des appels d'offres 2020-2024 donne une visibilité économique inédite et exceptionnelle jusqu'en 2024. Pour rappel : un total de 4.880 Milliards d'euros sur le cycle 2020-2024.

Stratégie digitale : d'un point de vue audience les communautés sociales sont en forte augmentation avec une consommation de contenus en hausse. Un point sur la refonte de la plateforme digitale par Microsoft est fait.

Marketing/Commercial : 22 M€ de contrats commerciaux signés en 2018 avec notamment un nouveau partenaire titre Coupe de la Ligue BKT.

Communication/RSE : accélération du plan RSE sur les 18 derniers mois. Le football renforce son statut de sport leader selon l'étude Ipsos réalisé en novembre 2018 et son image et son intérêt sont en nette progression, notamment auprès des populations identifiées comme prioritaires : les femmes, les jeunes et les familles.

Entend Mme BOY DE LA TOUR, présenter les deux versions des spots de La Ligue des Talents qui seront diffusés entre le 08 Janvier et le 28 Février 2019 sur différentes chaînes. Au total plus de 1500 Spots TV sur 14 chaînes, soit une valorisation de 2M€ bruts.

### 7. DTN : Intervention Hubert Fournier

---

L'Assemblée Générale,

Entend M. Hubert Fournier faire un point sur les pôles espoirs et les centres de formation.

Il rappelle les effectifs et l'efficacité des 15 pôles masculins et la forte contribution des Pôles à tous les niveaux. L'objectif est d'améliorer la structuration des Pôles.

Il fait de même avec le pôle féminin en rappelant les effectifs et l'efficacité des pôles féminins et l'importance d'optimiser le parcours de la « Joueuse ».



# Procès-verbal

Assemblée Générale LFP du 06 décembre 2018

## 8. Intervention du Président de la Fédération Française de Football

---

L'assemblée Générale,

Entend M. Noël LE GRAËT adresser ses félicitations à Mme Nathalie BOY DE LA TOUR et M. Didier QUILLOT, pour le travail réalisé par la LFP pour le football français en 2018.

\*\*\*\*\*

*La séance est levée à 16h30*

**La Présidente,  
Nathalie BOY DE LA TOUR**

**Le Directeur Général Exécutif,  
Didier QUILLOT**